

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS UNIVERSITAIRES

Bourses d'études de 2^e ou 3^e cycle à l'étranger

Québec - Allemagne 2002-2003

Entente	Chaque bourse couvre :	Admissibilité	Documents à présenter	Études aux beaux-arts, en musique ou en architecture
Critères de présélection	Sélection finale	Obligations	Veuillez envoyer votre dossier à :	Renseignements supplémentaires

L'entente

Par les bourses qu'il attribue aux étudiantes et étudiants étrangers, l'Office allemand d'échanges universitaires (Deutscher Akademischer Austauschdienst - DAAD) contribue à la mission de coopération universitaire internationale que lui ont confiée les Länder.

À la suite d'une entente entre le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et le DAAD, **six étudiants et étudiantes du Québec** ayant les qualités requises peuvent bénéficier d'une bourse d'études supérieures ou de perfectionnement dans toutes les disciplines offertes par les universités, les instituts techniques, les écoles des beaux-arts et les conservatoires de musique situés en Allemagne. Les disciplines médicales sont toutefois exclues.

Ces bourses, accordées pour une période de dix mois (**du 1^{er} octobre au 31 juillet**), **ne sont pas renouvelables**.

Chaque bourse couvre :

- Les titres de transport international aller-retour (forfait variant de 1000 DM à 2000 DM, selon la durée de la bourse et le lieu de départ). Un autre montant de 300 DM est prévu pour un éventuel excédent de bagages et les déplacements par train en Allemagne. Les candidates et les candidats voient eux-mêmes à l'organisation de leur voyage;
- les frais mensuels de séjour variant de 1325 à 1800 DM, le montant étant fixé par le DAAD selon l'étape atteinte dans les études. Une prime aux études et à la recherche d'une valeur de 500 DM s'ajoute à ce montant au début d'une bourse dont la durée va de sept à dix mois;
- les primes d'une assurance-maladie et d'une assurance-accident obligatoires, moins une franchise de 20 DM par mois; elles sont souscrites auprès d'une compagnie d'assurances allemande par le DAAD.

Vous êtes admissible au concours si vous répondez à toutes les conditions suivantes :

- être citoyenne ou citoyen canadien ou résidente ou résident permanent;
- être domiciliée ou domicilié au Québec depuis au moins un an et y avoir sa résidence permanente au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec;
- être inscrite ou inscrit soit à la dernière année du premier cycle, soit au deuxième ou au troisième cycle;
- avoir au moins 18 ans et au plus 32 ans à l'entrée en vigueur de la bourse en octobre 2002 (exigence particulière du DAAD);
- avoir une très bonne connaissance de la langue allemande, en ce qui concerne les études de lettres; sinon, justifier d'une connaissance de cette langue proportionnée aux exigences de sa discipline et plus particulièrement de son projet d'études ou de recherche.

Votre dossier, en trois exemplaires, dont l'original, doit contenir :

- la preuve de votre admission ou de votre invitation dans un établissement universitaire allemand pouvant répondre aux exigences de votre projet d'études et de recherche. Sinon, inclure une preuve des démarches que vous avez effectuées auprès d'établissements qui pourraient vous admettre ou vous inviter;
- s'il y a lieu, la preuve de votre inscription dans un établissement universitaire québécois à un programme de la maîtrise ou du doctorat dont fait partie intégrante votre projet d'études ou de recherche en Allemagne;
- s'il y a lieu, un document officiel de votre directrice ou directeur de recherche de l'université québécoise attestant que vos études et travaux en Allemagne seront reconnus comme partie intégrante de votre programme à votre retour;

- votre extrait ou acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas née ou né au Canada**, une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- une photocopie de votre carte d'assurance-maladie du Québec valide;
- une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre durant l'année scolaire, ainsi que votre adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
- la demande de bourse présentée à l'aide du formulaire du DAAD;
- trois exemplaires de la même photographie récente de format passeport;
- votre curriculum vitæ détaillé rédigé en français ou en anglais, selon votre langue d'usage. Il doit être présenté chronologiquement et sous forme de tableau. Chacune de ses pages doit porter votre nom;
- la description détaillée de votre projet d'études ou de recherche en cinq ou six pages au maximum, en français ou en anglais, selon votre langue d'usage (il ne s'agit pas d'une liste des cours à suivre); elle comportera en annexe un plan complet de vos études pour le diplôme visé précisant très clairement les études qui doivent être faites à l'établissement d'attache au Québec et à l'établissement d'accueil en Allemagne ainsi que la durée requise du séjour à cet endroit. Chacune des pages doit porter votre nom;
- deux lettres de recommandation **confidentielles** dactylographiées sur papier à en-tête (**envoyées directement au secrétariat du concours par leur signataire**). L'une de ces deux lettres doit être écrite par votre directrice ou directeur de recherche ou, si vous n'en avez pas au moment de la demande, par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir vous recommander de façon pertinente et se prononcer sur votre projet après l'avoir examiné;
- vos relevés de notes **officiels** d'études post-secondaires (**envoyés directement au secrétariat du concours par l'établissement les ayant produits**);
- une attestation sur le formulaire du DAAD de votre connaissance de la langue allemande, signée par une professeure ou un professeur d'allemand de votre université;
- une version en langue allemande du projet d'études ou de recherche (recommandée seulement pour les disciplines littéraires, l'histoire, la théologie ou la philosophie).

Si vous étudiez les beaux-arts, la musique (à l'exclusion de l'histoire et de la musicologie) ou l'architecture, en plus de remplir le formulaire complémentaire approprié, vous devez fournir les documents suivants :

Si vous étudiez les beaux-arts, la musique (à l'exclusion de l'histoire et de la musicologie) ou l'architecture, en plus de remplir le formulaire complémentaire approprié, vous devez fournir les documents suivants :
Musique

Musique :

- un enregistrement datant d'au plus un an sur bande magnétique (9,5 cm/s ou 19 cm/s, fréquence de 50 Hz), sur cassette audio DAT (Digital Audio Tape) ou sur CD, comprenant votre interprétation d'au moins trois œuvres de trois époques différentes;
- si vous êtes compositrice ou compositeur, les partitions de vos propres œuvres et, si possible, un enregistrement de ces dernières;
- si vous êtes chef d'orchestre ou de chorale, de préférence une bande vidéo (VHS PAL, VHS NTSC, PAL SECAM ou U-Matic-System) d'exemples d'œuvres dirigées par vous-même.

Peinture :

- jusqu'à cinq œuvres, si possible originales et datant d'au plus deux ans (les diapositives sont aussi acceptables);
- plusieurs dessins signés avec mention de la date de création.

Sculpture :

- des photographies (mesurant au moins 18 x 24 cm) ou des diapositives de trois œuvres prises sous différents angles (le devant, le haut et le bas des diapositives doivent être identifiés; il en va de même de la technique utilisée, des dimensions et de la date de création des œuvres qui y figurent);
- plusieurs dessins.

Design :

- des photographies (mesurant au moins 18 x 24 cm) ou des diapositives, des dessins et, s'il y a lieu, de plus petits modèles.

Cinéma :

- des films (super 8, 16 mm, 35 mm, enregistrement magnétique ou optique du son), des cassettes vidéo (uniquement VHS-PAL-Systems et PAL-U-Matic lowband).
-

- Architecture :**
- un dessin de perspective;
 - un dessin à la main;
 - un dessin de construction;
 - des dessins de projet révélateurs de la créativité du candidat ou de la candidate.
-

Les documents qui, pour des raisons valables, ne peuvent accompagner la demande doivent être soumis dans les meilleurs délais, sinon la bourse ne pourra être attribuée. La preuve de votre admission dans un établissement universitaire du pays d'accueil fait partie de ces documents.

Si vous demandez à des tiers de nous faire parvenir en votre nom des documents, tels des relevés de notes officiels, des lettres de recommandation ou des attestations, vous devrez faire le suivi nécessaire pour vous assurer que ces documents nous parviennent dans les délais impartis.

Vous pouvez obtenir rapidement les formulaires de participation au concours en vous adressant à votre université au Québec. Le secrétariat du concours peut, lui aussi, vous en faire parvenir sur demande.

Tous les documents, y compris ceux remis par des tiers, doivent porter votre nom et la mention " **Bourses Québec-Allemagne 2002-2003** " et parvenir au MEQ au plus tard le 15 octobre 2001 pour les beaux-arts et l'interprétation musicale ou le 30 novembre 2001 pour toutes les autres disciplines.

Les dossiers reçus en retard ou incomplets ne sont pas recevables et ne seront pas soumis au comité québécois d'évaluation.

Critères de présélection au Québec:

- la pertinence, l'intérêt et la qualité du projet d'études ou de recherche (40 p. 100);
- le dossier scolaire et les recommandations (20 p. 100);
- l'expérience professionnelle et scolaire dans le domaine d'études ou de recherche (20 p. 100);
- le lieu d'accueil : adéquation de ses ressources aux exigences du projet, invitation ou offre d'admission reçue ou démarches entreprises en ce sens (10 p. 100);
- adaptation prévisible : expériences inter-culturelles et internationales, connaissance de la langue du pays, débrouillardise (10 p. 100).

Le pourcentage des points attribués aux différents critères est communiqué à titre indicatif.

Le jury peut tenir compte d'autres critères s'il les juge pertinents. S'il y a lieu, ces critères additionnels vous seront précisés en même temps que vos résultats. Les décisions du jury sont sans appel.

Par ailleurs, le jury n'est pas tenu de recommander des candidatures si aucune d'elles n'est jugée satisfaisante.

Il importe de noter que le jury québécois est essentiellement composé de professeures et professeurs d'université spécialisés dans les disciplines des candidates et des candidats. Sa composition, en tenant compte de la spécificité et de la complémentarité des disciplines, ainsi que de leurs affinités lui permet d'évaluer l'ensemble des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Sélection finale

L'Allemagne effectue la sélection finale. L'obtention de la bourse demandée est conditionnelle à votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par les autorités allemandes. L'attribution des bourses est habituellement annoncée par le gouvernement du Québec.

Obligations

- 1. À l'arrivée dans le pays d'accueil, transmettre sans tarder au ministère de l'Éducation vos coordonnées complètes dans ce pays lui permettant ainsi d'assurer le suivi nécessaire.**
- 2. Un mois après la fin de votre séjour dans le pays d'accueil, soumettre au ministère de l'Éducation un rapport de fin de séjour traitant des points suivants :**
 - votre adaptation dans différents domaines;
 - l'encadrement de vos études ou de votre recherche, notamment par votre directrice ou directeur de recherche dans l'établissement d'accueil;
 - la communication avec votre directrice ou directeur de recherche de l'université d'attache québécoise, le suivi et l'encadrement qu'elle ou qu'il a pu assurer à distance pendant vos études;
 - la réalisation de votre projet d'études ou de recherche;
 - votre propre évaluation de votre séjour, les perspectives scolaires et professionnelles qui s'ouvrent devant vous;
 - vos suggestions à l'intention des futures boursières et futurs boursiers et des responsables du programme de bourses pour remédier aux lacunes ou aux difficultés que vous aurez relevées dans votre rapport;
 - tout autre sujet dont vous voudriez traiter.

Omettre de déposer un rapport ou soumettre un rapport jugé insatisfaisant rend une boursière ou un boursier inadmissible aux futurs concours de tous les programmes de bourses d'études de 2^e ou de 3^e cycle à l'étranger.

- 3. Participer, en tant qu'ancienne boursière ou ancien boursier, à la préparation de nouvelles boursières ou de nouveaux boursiers à leur futur séjour dans le pays et l'établissement d'accueil à l'étranger.**

Veillez envoyer votre dossier à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.D.
Chargé de programme
Direction des affaires étudiantes et
de la coopération, DGER
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

NOTE

Les renseignements étaient à jour au moment de leur publication.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

<u>UNIVERSITÉ BISHOP'S</u>	<u>UNIVERSITÉ CONCORDIA</u>	<u>UNIVERSITÉ LAVAL</u>	<u>UNIVERSITÉ McGILL</u>	<u>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>
<u>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</u>	<u>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</u>	<u>ENAP</u>	<u>ETS</u>	<u>INRS</u>
<u>TELUQ</u>	<u>UQAT</u>	<u>UQAC</u>	<u>UQAH</u>	<u>UQAM</u>

[UQAR](#)[UQTR](#)[UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE](#)[MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DU QUÉBEC](#)**UNIVERSITÉ
BISHOP'S**

Madame Diane MILLS
Université Bishop's
Rue du Collège
Lennoxville (Québec)
J1M 1Z7
Tél. : (819) 822-9600
Télécopieur : (819) 822-9661

**UNIVERSITÉ
CONCORDIA**

Madame Patricia
VERRET
Département des études
supérieures
Université Concordia
1455, boul. de
Maisonnette Ouest
Montréal (Québec) H3G
1M8
Tél. : (514) 848-3809
Télécopieur : (514) 848-2812

UNIVERSITÉ LAVAL

Madame Claire
LETENDRE
Service des bourses et de
l'aide financière
Pavillon Alphonse
Desjardins, bureau 2546
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4
Tél. : (418) 656-2131,
poste 6715
Télécopieur : (418) 656-7775

UNIVERSITÉ MCGILL

Monsieur Claude
LALANDE
Responsable des
admissions, bourses et
systèmes
Service des études
supérieures
Faculté des études
supérieures et de la
recherche
Université McGill
Pavillon James
845, rue Sherbrooke
Ouest, bureau 400
Montréal (Québec) H3A
2T5
Tél. : (514) 398-3995
Télécopieur : (514) 398-2626

**UNIVERSITÉ DE
MONTREAL**

Madame Andrée
BOUCHER
Service des bourses
Faculté des études
supérieures
Université de Montréal
Case postale 6128,
succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3T
1J7
Tél. : (514) 343-6421
Télécopieur : (514) 343-2252

**ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES
COMMERCIALES**

Madame Johanne
HARVEY
Responsable des services
d'aide individuelle et
financière et de la vie
étudiante
Service aux étudiants
École des hautes études
commerciales
3000, chemin de la Côte
Sainte-Catherine
Local RJ.711
Montréal (Québec) H3T

**ÉCOLE
POLYTECHNIQUE**

Madame Sylvie
MAILHOT
Responsable de l'aide
financière
Service aux étudiants
École polytechnique
Case postale 6079,
succursale "Centre-ville"
Montréal (Québec) H3C
3A7
Tél. : (514) 340-4843
Télécopieur : (514) 340-5964

ENAP

Monsieur Pierre
DUCHARME
Responsable des services
aux étudiants
École nationale
d'administration publique
945, rue Wolfe
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3J9
Tél. : (418) 657-2485,
poste 2864
Télécopieur : (418) 657-2533

	2A7 Tél. : (514) 340-6168 Télécopieur : (514) 340-5636		
ETS Madame Monique GAGNON École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396-8581	INRS Monsieur René-Paul FOURNIER Directeur du Service des études avancées et de la recherche Institut national de la recherche scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-3812 Télécopieur : (418) 654-2525	TELUQ Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université Place de la Cité 2600, boulevard Laurier, 7 ^e étage Case postale 10700 Sainte-Foy (Québec) G1V 4V9 Tél. : (418) 657-2262, poste 5305 1-800-665-4333 Télécopieur : (418) 657-2094	UQAT Madame Thérèse DUBREUIL Responsable aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797-4727
UQAC Madame Madeleine DELISLE Responsable des bourses d'excellence Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016, poste 2016 Télécopieur : (418) 545-5012	UQAH Madame Nicole CARRIER-RENAUD Bureau du registraire Université du Québec à Hull Case postale 1250, station B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 773-1845 Télécopieur : (819) 773-1835	UQAM Monsieur Daniel GOURDE Service de l'aide financière Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 Université du Québec à Montréal 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987-8739	UQAR Monsieur Jacques DASTOUS Responsable de l'aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines, local E.105 Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724-1525

UQTR Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194 Télécopieur : (819) 376- 5199	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE Monsieur Luc RAÎCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-7661 Télécopieur : (819) 821- 7930		
--	---	--	--

Vous pouvez aussi vous adresser à :

**Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.
D.**

Chargé de programme
Service de la coopération
internationale
Direction de l'enseignement et de
la recherche universitaires
Ministère de l'Éducation
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 18^e
étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-2955
Télécopieur : (418) 643-0622

Centre de renseignements

Direction des communications
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 28^e
étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-7095
Télécopieur : (418) 528-2080



Les questions et commentaires peuvent être adressés à *Blaise Kofi
DATEY, Ph.D.*



par courrier électronique



ou par téléphone: (418) 643-2955.



dernière révision le 24 juillet 2001



*Retour
à la page
d'accueil*